

Compte rendu provisoire du
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
du lundi 19 novembre 2018

PRÉSENTS :

Administration : M. Exelmans, Mme Reynaud, Mme Aublé, M. Sansebastian, M. Jublot

Personnels : M. Bukowiecki, M. Charbonneau, Mme Ducornez, M. Mey, M. Schmitlin

Parents d'élèves : M. Brancourt, M. Carraz, M. Gay, M. Launey

Élèves: Melle Bureau, M. Precheur

Invités : Mme Teylouni, M. Roussel, Melle Oulevey

ABSENTS : M. Colliot, M. Robin, M. Consigny, Mme Davenet--Inuzuka, M. Cahierre

QUORUM : 15 / 16

SECRÉTAIRES DE SÉANCE : Gilles Sansebastian et secrétaire adjoint : Vincent Brancourt

1) INSTALLATION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Accueil des nouveaux membres sans nécessité de rappel des attributions du Conseil d'établissement.

2) ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

ordre du jour :

- 1) Installation du Conseil d'établissement
- 2) Adoption de l'ordre du jour

- 3) Adoption du règlement intérieur du CE (en PJ)
- 4) Adoption du compte rendu de la dernière réunion (en PJ)
- 5) Installation des conseils et commissions 2018-2019 (CHS -CS et CT-, CSD, CVLC, CFC et conseil de discipline)
- 6) Adoption du nouveau projet d'établissement 2018-2020
- 7) Synthèses du conseil pédagogique, du conseil d'école et du conseil d'administration de la fondation
- 8) Calendrier 2019-2020
- 9) Charte des voyages (en PJ)
- 10) Questions diverses relevant de cette instance dont le texte devra être envoyé à mon secrétariat avant le jeudi 15 novembre à 12 heures

VOTE *adoption de l'ordre du jour* : Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité des présents.

3) ADOPTION DU RÈGLEMENT INTÉRIEUR.

VOTE *adoption du règlement intérieur* :

Pour : 15 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité des présents.

4) ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DE LA DERNIÈRE RÉUNION (A0)

Modification 1 demandée par M. le conseiller consulaire :

page 5 paragraphe "nouvelles perspectives". Ajouter : *Le conseiller consulaire François Roussel souligne que les heures de vie communautaire peuvent aussi s'effectuer dans le cadre associatif, comme c'est déjà le cas depuis 2016 avec la Bouquinerie Solidaire de Français du Monde. Il se félicite de cette ouverture bénéfique à la fois aux élèves pour leur éducation citoyenne, et à la vie associative. M. Jublot confirme que le catalogue en cours de préparation des actions possibles comportera un chapitre consacré aux heures de vie communautaire effectuées à l'extérieur de l'établissement, notamment auprès des associations.*

Modification 2 demandée par les représentants des parents d'élèves : page 23 :

Les représentants des parents expriment leur surprise devant l'agacement du proviseur et estiment qu'ils se contentaient de faire remonter avec beaucoup de modération des inquiétudes légitimes des parents qui s'exprimaient parfois de façon beaucoup plus virulente.

Modification 3 demandée par les représentants des personnels : page. Indiquer : *“les représentants des personnels démissionnaires absents : Mme Akahori, Mme Cousyn, Mme Ducornez, M Guimer, M Mougner. Absents : M El Nashar, M Consigny”.*

Modification 4 demandée par les représentants des personnels : page 4.

Les représentants demande la suppression du paragraphe qui reprend les conclusions de la commission d'homologation. La Direction explique que cela ne peut pas être retiré puisque cela a été dit durant ce conseil. Le Proviseur propose aux représentants des personnels de faire une déclaration liminaire ce jour, qui serait donc inscrite au compte-rendu de ce Conseil d'Établissement.

Les modifications 1, 2 et 3 sont acceptées et seront intégrées au compte-rendu du dernier CE.
VOTE adoption du PV de la dernière réunion intégrant les modifications 1, 2 et 3 :

Pour : 10 / Contre : 5 / Abstention : 0

Le Procès verbal de la dernière séance est adopté.

Déclaration des représentants des parents d'élèves : Ils souhaiteraient que leur soient envoyées les questions diverses proposées par les autres membres avant le conseil comme de coutume.

Les représentants des personnels notent la non publication du CR provisoire du conseil précédent sur le site internet du lycée. M le Proviseur rappelle que ce n'est pas une obligation mais qu'il doit s'agir d'un oubli et que cela serait fait prochainement.

Déclaration des représentants des personnels : *« Les Représentants des personnels d'enseignement et d'éducation se félicitent de la confirmation d'homologation du LFI Tokyo, décidée par la Commission Interministérielle d'Homologation, mais s'étonnent que soit fait référence dans le Compte Rendu du Conseil d'Établissement du 4 octobre 2018 à « une gouvernance très structurée » et « des instances conformes », compte tenu du conflit social qui a opposé les personnels et leurs représentants avec la Direction entre le 17 avril et le 11 octobre 2018 et qui s'est conclu par les accords convenus par la Commission de Dialogue Social, présidée par M. COLLINOT, Conseiller de Coopération et d'Action Culturelle. »*

5) INSTALLATION DES COMITÉS (CHS-CS, CHS-CT, CSD, CVLC, CFC et CDD)

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT	
Membres siégeant avec voix délibérative	
Administration	M. Pierre COLLIOT, Conseiller culturel
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint
Administration	Mme Hélène AUBLE DAF
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE
REPRÉSENTANTS 2018-2019	
Titulaires	Suppléants
Personnels d'enseignement et d'éducation	
Mme Stéphanie DUCORNEZ	Mme Muriel JAFFRES
Mme Michelle AKAHORI	M. Christophe SCHMITLIN
M. Jean-Sébastien BUKOWIECKI	M. Julien LOEUILLOT
M. Patrick MEY	M. Pascal RITTER
M. Johann HELMINGER	M. Iv CHARBONNEAU
Personnels non enseignants	
Parents d'élèves	
M. René CARRAZ	Mme Magali POLESE
M. Joël GAY	M. Simon SERVERIN
M. Vincent BRANCOURT-ITO	M. Hatem EL-NASHAR
M. Thomas LAUNEY	Mme Myriam DARTOIS-AKO
Elèves	
M. Artus PRECHEUR	Melle Clélia DORFMAN
Melle Emmanuelle BUREAU	Melle Sélina PITLEWSKI
Membres siégeant avec voix consultative :	
Mme Marie-Hélène TEYLOUNI , Consule	M. Maxence ROBIN, attaché de coopération pour le français
M. Thierry CONSIGNY, conseiller consulaire	M. Armel CAHIERRE, Président de la C.C.I.F.J
Mme Evelyne DAVENET—INUZUKA conseillère consulaire	M. François ROUSSEL, conseiller consulaire

DATES DE RÉUNION 2018/2019	
04/10/2018 et 19/11/2018	08/04/2019 et 06/06/2019

CONSEIL DU SECOND DEGRÉ 2018-2019 (CSD)		
MEMBRES DE DROIT		
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint	
Administration	Mme Hélène AUBLE, DAF	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
REPRÉSENTANTS 2018-2019		
CATÉGORIE	TITULAIRES (élus du CE)	SUPPLÉANTS (élus du CE)
Représentant Pers. Ens. Educ.	M. Patrick MEY	M. Iv CHARBONNEAU
Représentant Pers. Ens. Educ.	M. Jean-Sébastien BUKOWIECKI	M. Julien LOEUILLLOT
Représentant Pers. Ens. Educ.	M. Johann HELMINGER	M. Pascal RITTER
Représentant Pers. ATOS		
Représentant Parents	M. Joël GAY	M. Vincent BRANCOURT-ITO
Représentant Parents	M. Thomas LAUNEY	Mme Myriam AKO-DARTOIS
Représentant Elèves	Sélina PITLEWSKI	Emmanuelle BUREAU
Représentant Elèves	Artus PRECHEUR	Clélia DORFMAN
DATES DE RÉUNION 2018/2019		
21 novembre 2018	28 mars 2019	23 mai 2019

COMMISSION HYGIÈNE ET SÉCURITÉ de la communauté scolaire 2018-2019 (CHS)	
MEMBRES DE DROIT	
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint
Administration	Mme Hélène AUBLE DAF
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE
Administration	Mme Catherine OUNSAMONE, conseillère culturelle adjointe
Administration	Mme Marie-Hélène TEYLOUNI, consule

REPRÉSENTANTS 2018-2019		
CATÉGORIE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Personnel enseignant Primaire	Muriel JAFFRES	
Personnel enseignant Secondaire	M. Pierre LÉVEILLÉ	Jean-Piere CRIMPET
Personnel non enseignant		
Personnel non enseignant		
Parent	Mme Amal IGUIDER	Mme Priscilla BERGERET
Parent	Mme Elisabeth BEAUFORT	M. Thomas LAUNEY
Élève	Antonin PILLET	
Élève		
Élève		
MEMBRES A VOIX CONSULTATIVE		
Expert	M. Xavier JORGE, gestion matérielle	
Expert	Mme Makiko KOSONO, infirmière	
Îlotiers	M. Hubert POELMANS	
Îlotiers	M. Yann RENARD	
Personnalités qualifiées		
DATES DE RÉUNION 2018/2019		
24 janvier 2019	14 juin 2019	

CHSCT DES PERSONNELS 2018-2019 (réunions suite à la CHS)		
MEMBRES DE DROIT		
Administration	M. Philippe EXELMANS, proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, proviseur adjoint	
Administration	Mme Hélène AUBLE DAF	
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
Administration	Mme Catherine OUNSAMONE, conseillère culturelle adjointe	
REPRÉSENTANTS 2018-2019		
CATÉGORIE	TITULAIRES	SUPPLÉANTS
Personnel enseignant Primaire	Corinne LE GUYADER-KAWASUMI	Marie BOURBON
Personnel enseignant Primaire	François GAGNAIRE	

Personnel enseignant Secondaire		
Personnel enseignant Secondaire		
Personnel non enseignant	Mme Sakiko YAJIMA	
Personnel non enseignant	Pierre-Henry HANTSON	
Expert	M. Xavier JORGE, gest. matériel	Mme Lucile OSHIDA, infirmière
DATES DE RÉUNION 2018/2019		
24 janvier 2019	14 juin 2019	

CONSEIL DES DELEGUES POUR LA VIE LYCEENNE ET COLLEGIENNE 2018 - 2019 (CVLC)		
MEMBRES DE DROIT		
Président (Provisur)	Philippe EXELMANS	
CATÉGORIE	TITULAIRES (élus)	SUPPLEANTS (élus)
vice-Président	Manon OULEVEY	
6ème	Izumi CONSTANTINI	Aki BRUN-JAFFRES
5ème	Hyppolyte NATHAN	Robin MOREELS
4ème	Emilie BOISSON	Juliette BOULANGER
3ème	Pernille PRECHEUR	Salma OUNI
2nde	Raphaël NOURRI	Milan WIEL
	Alicia CHAILLOUX	Alix ARCHAMBAULT
1ère	Manon OULEVEY	Alix HIRT
	Noémie VOLZ	Clélia DORFMAN
Tale	Léo COUCHOT	Xavier RATTE
	Zoé GOTTI	Constance PHILIPPE
	Emmanuelle BUREAU	
10 ADULTES (VOIX CONSULTATIVES)		
CATÉGORIE	TITULAIRES	SUPPLEANTS
Représentant personnels	Didier DABROWSKI	
Représentant personnels	Julien LOEUILLLOT	
Représentant personnels	Muriel Garrigues	
Représentant personnels		
Représentant personnels		
Représentant personnels		
Représentant personnels		
Représentant personnels		

Représentant parents	Mme Myriam DARTOIS-AKO	
Représentant parents	M. Thibaud DESBIEF	
DATES DE RÉUNION 2018/2019		
15 novembre 2018		

CONSEIL DE DISCIPLINE 2018-2019		
Administration	M. Philippe EXELMANS, Proviseur	
Administration	Mme Patricia REYNAUD, Proviseur adjoint	
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE	
Administration	Mme Hélène AUBLE, DAF	
	TITULAIRES (élus au CE)	SUPPLEANTS (élus au CE)
Représentant Pers. Ens. Educ.	Mme Michelle Akahori	M. Christophe SCHMITLIN
Représentant Pers. Ens. Educ.	Mme Stephanie DUCORNEZ	Mme Muriel JAFFRES
Représentant Pers. Ens. Educ.	M. Jean-Sébastien BUKOWIECKI	M. Johann HELMINGER
Représentant Pers. Ens. Educ.	M. Pascal RITTER	M.Patrick MEY
Représentant Pers. non Ens.		
Représentant parents	Mme Magali POLESE	Mme Myriam DARTOIS
Représentant parents	M. Vincent BRANCOURT-ITO	M. Joël GAY
Représentant parents		
	TITULAIRES (élus au CE)	SUPPLEANTS (élus au CE)
Représentant élèves	Melle Emmanuelle BUREAU	Melle Sélina PITLEWSKI
Représentant élèves	M. Artus PRECHEUR	
Représentant élèves	Melle Clélia DORFMAN	
(Collège: 3 Rep. Parents et 2 Rep. Élèves -Lycée: 2 Rep. Parents et 3 Rep. Élèves)		

CELLULE DE FORMATION CONTINUE 2018-2019	
Administration	M. Philippe EXELMANS, Proviseur
Administration	Mme Patricia REYNAUD, Proviseur adjoint
Administration	M. Gilles SANSEBASTIAN, directeur du primaire
Administration	M. Guillaume JUBLOT, CPE
Administration	Mme Hélène AUBLE, DAF

Personnels :	Titulaires	Suppléants
Personnel enseignant primaire	Mme Elsa SACCO	
Personnel enseignant primaire	M. Jean-François MABILLOT	
Personnel enseignant secondaire	M. Vincent GUIMER	
Personnel enseignant secondaire	Mme Chrystèle GADEMER	Mme Muriel GARRIGUES
Personnel non enseignant		
Personnel non enseignant		
Invité	M. Mohammed EL AHMADI (EEMCP2)	
Invité	M. Frédéric GAUTIER (EEMCP2)	
Invité	M. Sébastien MARTIN, responsable RH	
Invité	M. Marek TOMALA, secrétaire d'intendance	
DATES DE RÉUNION 2018/2019		
19 septembre 2018	8 novembre 2018	

Entrée de M. CARRAZ à 17h55 (16 voix délibératives présentes).

Les représentants des personnels regrettent l'absence de représentants des personnels non enseignants au Conseil d'établissement.

Un représentant des personnels questionne l'absence de la coordinatrice d'anglais au conseil pédagogique. M le proviseur répond que comme le prévoit les textes réglementaires, un appel à candidature a été lancé et une seule professeure d'anglais s'est portée candidate.

Le représentant des personnels remarque qu'une collègue n'enseignant seulement que quelques heures au collège va devoir donner son avis sur la réforme du lycée.

M Exelmans précise que la coordinatrice d'anglais est également invitée au Conseil pédagogique et qu'il trouve qu'il est bon d'avoir l'avis d'une enseignante qualifiée qui enseigne à la fois sur le primaire et le secondaire pour avoir une vision d'ensemble de l'enseignement de l'anglais dans l'établissement. Le représentant des personnels précise qu'il ne partage pas cet avis.

La constitution des conseils et commission est adoptée à l'unanimité.

6) ADOPTION DU NOUVEAU PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2018-2020

VOTE adoption du Projet d'établissement 2018-2020 :

Pour : 16 / Contre : 0 / Abstention : 0

Le nouveau projet d'établissement est adopté à l'unanimité.

7) SYNTHÈSES DU CONSEIL PÉDAGOGIQUE, DU CONSEIL D'ÉCOLE ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION

➤ Conseil pédagogique

Le dernier conseil pédagogique s'est tenu le 25 septembre 2018

A l'ordre du jour : validation des coordonnateurs, des IMP, adoption du nouveau projet d'établissement, réflexion sur le maintien des carnets de correspondance (maintien mais sous un format plus moderne) , évolution des tests d'entrée au collège et au lycée, passage au bulletin sans notes en 5e.

Les représentants des parents souhaitent des précisions sur les tests qui seront proposés aux élèves du secondaire ne provenant pas du système français. Mme Reynaud répond qu'il s'agit de simplifier ce qu'il se fait actuellement en passant par un système informatisé en ligne qui permet une correction automatique. Ce test pourra être passé depuis l'étranger en accord avec les établissements fréquentés par les candidats.

M le conseiller consulaire s'interroge sur le devenir des élèves qui n'auraient pas le niveau attendu. La direction répond que les situations sont traitées au cas par cas pour placer les élèves sur le niveau le plus adéquat à leurs capacités. En cas de difficulté un rendez-vous avec les parents est organisé pour parler des possibilités qui s'offrent à l'enfant.

➤ Conseil d'école

Le dernier conseil d'école s'est tenu le jeudi 15 novembre.

Après avoir présenté les attributions de ce conseil, un point a été fait sur la rentrée 2018 qui s'est déroulée dans d'excellentes conditions, les nouveaux personnels, les grands projets pédagogiques de l'année, toujours très nombreux et les projets de classes de découvertes (15 classes cette année du CE1 au CM2). Le directeur a félicité son équipe pour leur engagement professionnel.

Nous avons également abordé avec les parents d'élèves la question de l'enseignement des langues, des jeux de cour, du conseil des délégués du primaire et de la communication en cas d'absences de professeurs. Un conseil d'école très constructif !

➤ Conseil d'administration de la fondation

Le dernier conseil d'administration s'est tenu le 18 octobre et a traité les points ci-dessous.

Changement des administrateurs et adoption de la liste des nouveaux personnels.

Approbation pour gestion de 10 voyages scolaires, modification des règlements financiers et adoption du règlement intérieur des bibliothèques.

Présentation des grandes orientations budgétaires 2019 (intégration du projet immobilier, évolution des effectifs et des droits de scolarité 1%, évolution de la carte des emplois et négociation des bonus).

En ce qui concerne les modifications des règlements financiers qui s'appliqueront au 1er janvier 2019, un message à destination des parents d'élèves sera envoyé par Edeka cette semaine puis relayé sur le site internet.

8) CALENDRIER SCOLAIRE 2019-2020

Présentation du calendrier 2019-2020 (ANNEXE 1).

Le calendrier proposé par la direction fait état d'un découpage équilibré entre chaque vacances et se base sur 180 jours. (175 jours de classe et 5 jours fériés)

Les représentants des personnels reprennent le même calendrier à l'identique en proposant de terminer l'année au 30 juin soit 177,5 jours (172,5 jours de classe et 5 jours fériés).

Les représentants des parents d'élèves et des élèves sont d'accords avec les deux propositions mais trouvent la proposition des représentants des personnels plus intéressante si elle est accordée par l'IEN de la zone en faisant remarquer qu'en France les élèves n'ont pas 180 jours de classe.

Après des discussions et une interruption de séance de 2 minutes, le CE passe au vote.

Proposition de la direction : 5 voix

Proposition des représentants des personnels : 11 voix

La proposition des représentants des personnels sera envoyée à Mme L'inspectrice accompagnée de commentaires que les représentants fourniront dans le courant de la semaine.

9) CHARTE DES VOYAGES (pour adoption de la modification)

Une modification votée au dernier CA relative à la gestion des reliquats :

A l'issue du bilan financier du voyage, s'il existe un reliquat, il sera utilisé par l'équipe enseignante organisatrice du voyage pour financer une action pédagogique en lien avec le projet (réalisation d'un film ou d'un livre, développement de photos, animation pédagogique...) ou par la caisse de solidarité de l'établissement.

Les représentants des personnels et des parents n'acceptent pas cette modification et regrettent que la charte des voyages n'ait pas été discutée en Conseil d'Établissement avant le vote du règlement financier au conseil d'administration.

La direction rappelle que cela a fait l'objet de discussions avec les représentants des personnels et des parents lors du Conseil d'Administration.

VOTE adoption de la Charte des voyages :

Pour : 5 / Contre : 11 / Abstention : 0

10) QUESTIONS DIVERSES

➤ Questions des personnels

1- *Lors des voyages scolaires, les remplacements (non obligatoires) des personnels accompagnateurs doivent être comptabilisés dans le budget du voyage.*

Pourquoi est-ce aux parents de payer les frais de remplacements ?

Le frais de remplacement est un coût induit par la SPAN. Il est donc intégré, comme tous les coûts propres à la sortie, au budget de cette dernière. Une représentante des personnels trouve que le budget peut être compliqué à élaborer. La direction rappelle que comme précisé lors de la réunion SPAN du début d'année, l'équipe de direction est à la disposition des équipes pour aider à la constitution des budgets. En outre, le LFI Tokyo compte désormais un référent SPAN pour également aider les équipes.

2- *L'administration a prévu la venue d'un EMCP2 concernant la mise en place de "groupes de compétences" au LFI Tokyo. La mise en place de ces groupes de compétence (dont le principe est questionné dans la zone et dont la conséquence serait la fin des groupes différenciés) aurait un impact important pour l'enseignement de l'anglais.*

L'équipe d'anglais (dans son ensemble), les parents et les élèves seront-ils consultés ? De quelle manière ?

La réflexion a commencé avec la venue en décembre 2017 de l'IPR d'anglais Christine Minetto. Mme Minetto a rappelé que les enseignements de langue devaient être organisés en groupe de compétence.

La demande d'une mission d'un EEMCP2 a été vue à en concertation avec le coordonnateur du département d'anglais à la suite de la mission de l'inspectrice.

Le principe des groupes de compétences correspond aux instructions officielles en langue depuis 2010 (réforme du lycée).

Rien dans les propositions des programmes disponibles sur Educscol ne semblent remettre en cause ce principe.

Un représentant fait état de la difficulté pour les enseignants de langue à travailler en groupes de compétences.

Mme Reynaud rassure et rappelle qu'il ne s'agit à l'heure actuelle que de pistes de réflexion qui seront menées avec l'EEMCP2 de langues qui sera en mission prochainement au LFI Tokyo. Il n'y a pas lieu de s'inquiéter à ce jour.

A ce stade de la réflexion aucune communication ne paraît nécessaire auprès des parents et des élèves.

3- Après la visite de l'inspectrice d'anglais en 2017, la mise en place de la SIA au collège a été présentée comme "prioritaire". Pour quelle date est prévue l'ouverture de la SIA au collège? Où en est l'administration dans le montage du dossier?

Il s'agit d'une extension de la SIA Lycée au collège.

L'ouverture de la SI collège est prévue en septembre 2020, dès la sixième. Le passage en SI au collège sera grandement simplifié par l'existence du programme Anglais Littérature et civilisation. Le pré-dossier sera transmis à l'AEFE en mai 2019 et à la DEGESCO en octobre 2019. Le dossier s'appuiera en grande partie sur les éléments du dossier constitué en 2016 pour la SI lycée.

Un représentant des personnels précise que les collègues de SIA s'inquiètent un peu. Mme Reynaud rassure à nouveau et précise qu'un recrutement sera prévu.

Les représentants des parents d'élèves demandent si l'ouverture d'une section internationale en japonais est prévue au collège. Mme Reynaud précise que c'est en discussion avec l'équipe pour une ouverture éventuelle en 2021.

4- Dans le cadre de la COS début novembre, les représentants des personnels ont insisté sur la nécessité de prudence et la priorité qu'ils souhaiteraient donner à des aménagements "internes" (logements de fonction, terrasses, parking à vélos...) avant de se lancer dans un projet extérieur coûteux et risqué car engageant financièrement l'établissement (et donc les familles) sur de longues années sans réelle (pré)vision de l'évolution des effectifs. Dispose-t-on déjà d'un retour de conclusions de la COS ou d'orientations concernant le projet immobilier ?

Nous n'avons pas encore de retour sur la COS.

La priorité exprimée par les représentants des personnels été entendue par William NGUYEN, Délégué de la direction, chef du service Expertise, audit ; ainsi que par Bruno VALÉRY, Coordonnateur délégué de la direction de l'AEFE et représentant du Président du CA (Cf mail ven. 9 nov. 14:01 - COS 2018 Tokyo de François Gagnaire au nom des représentants des personnels à la Commission Ressources Humaines, au Conseil d'Établissement, au Conseil d'Administration et à l'Assemblée des Conseillers).

Les représentants des personnels demandent s'il y a une échéance. La direction répond qu'une réunion aura lieu a priori courant janvier 2019.

➤ Questions des parents d'élèves

1- Pourrions-nous savoir si le lycée a réussi à élargir le « vivier » d'enseignants susceptibles d'assurer des remplacements en cas d'absence des professeurs ?

En français, sur la base des informations reçues du service culturel de l'ambassade, 34 personnes ont été contactées, 1 personne a répondu positivement (à la retraite en avril 2019). Toutes les autres personnes sont soit en dehors du Japon, soit, éloignées de Tokyo, soit déjà en poste.

Les remplacements pour l'absence de Mme MURPHY (Lettres) est en cours de réalisation. Le bilan sera transmis aux représentants des parents. Le Proviseur indique que le Lycée doit organiser ces remplacements à 100%.

2- Lors du CA du 18 octobre, il a été fait mention de 21 élèves qui n'avaient pu être scolarisés au LFI Tokyo, dont un de nationalité française (niveau maternelle). Où en est actuellement la situation ?

Total liste d'attente au 19/11/18 : 19 élèves.

PS : 1 - MS : 3 - GS : 4 - CP : 6 - CE1 : 0 - CE2 : 2 - CM1 : 2 - CM2 : 1

Plus aucun élève de nationalité française n'est sur liste d'attente.

3- Des mesures pourraient-elles être envisagées pour alléger le poids des cartables et permettre aux collégiens et lycéens d'avoir moins de matériel et de manuels à transporter ?

Des solutions comme l'usage de manuels dématérialisés sont-elles envisageables ?

Nous tenons à noter que des parents d'élèves de 6^e nous ont fait part que des efforts notables avaient été faits pour aider les élèves à s'organiser pour préparer leur cartable et à ne prendre que le strict nécessaire.

La Proviseur-adjoint remercie les parents pour leur retour positif sur le travail fait avec les équipes sur les fournitures scolaires et notamment l'achat d'un trieur. Bien sûr un bilan sera fait en fin

d'année. Une réflexion sur le passage au tout numérique pour les manuels a été engagée l'an dernier en fin d'année scolaire mais n'a pas été poursuivie. La stabilisation du choix des manuels au collège peut désormais permettre d'aller plus avant pour le Collège.

4- Plusieurs parents nous ont fait part de leur souhait de voir expliciter les modalités pour intégrer le parcours anglais projet en fin de Cm2. De façon plus générale, serait-il possible que les critères de sélection pour l'anglais projet soient exposés ?

Les modalités sont exposées dans le questionnaire envoyé aux parents.

Les représentants des parents demandent comment se fait la sélection.

Elle se fait après avis recueilli auprès des enseignants du primaire (anglais et français)

Le Conseil ayant épuisé son ordre du jour, le Proviseur remercie les participants et clôt le CE à 20h.